

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3293 - LUNDI 13 AU MARDI 14 AOÛT 2018

## FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

De nouvelles dispositions  
pour mieux encadrer le défilé

Afin d'éviter le désordre souvent constaté lors du défilé populaire du 15 août, la préfecture de Brazzaville a annoncé un certain nombre de mesures. « Les choses seront désormais bien structurées au point où le désordre sur la place du boulevard Alfred-Raoul ne sera plus toléré. Les participants au défilé seront rangés dans leurs arrondissements respectifs (société civile, partis politiques et communautés étrangères », a déclaré le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onangha.

Page 5



## LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Le ministre de la Justice exhorte  
les magistrats à plus d'abnégation

Ange Aimé Wilfrid Bininga délivrant sa communication

Ange Aimé Wilfrid Bininga a rappelé, le 10 août, aux magistrats des cours et tribunaux de Brazzaville, l'invite du président de la République à la justice pour lutter contre les comportements pervers dans la perspective de contribuer à la moralisation de la vie publique.

Le ministre de la Justice a noté que dans ce sens, un travail se fait dans le strict respect de la présomption d'innocence mais la communauté ne le constate pas. « Je souhaite que les affaires qui sont prêtes soient jugées et que les sanctions exemplaires soient prononcées le cas échéant », a-t-il renchéri.

Page 3

## RELANCE ÉCONOMIQUE

Les mesures gouvernementales  
couvrant la période 2019-2021

Frappé de plein fouet par la crise due à l'abaissement des cours du pétrole, le Congo a opté pour la restriction budgétaire afin de parvenir à la relance de son économie à travers le rétablissement de grands équilibres. Cette mesure est contenue dans le document de cadrage budgétaire qui prévoit de contenir les dépenses et renforcer des mesures d'amélioration et de sécurisation des ressources publiques.

Page 5

## GESTION MINIÈRE

Les députés approuvent la convention  
d'exploitation de la potasse

Statuant, au cours d'une séance plénière du 10 août, sur le contrat minier récemment conclu entre le gouvernement et le consortium formé par les sociétés Sintoutoula Potash, Kola Potash Mining et Dougou Potash, l'Assemblée nationale a donné son autorisation pour l'exploitation des gisements de potasse situés dans les sites de Kola et Dougou, dans le district de Madingou Kayes (Kouilou) pour un investissement global estimé à quatre millions de dollars américains.

Page 2

EDITORIAL

J - 2

## SOPÉCO

Le comité de direction exige  
un audit général de l'entreprise.....Page 4

## CAN HANDBALL 2018

Le Congo connaît ses adversaires

Page 16



## EDITORIAL

## J - 2

Quarante-huit heures de la célébration de notre Fête nationale et même si les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont loin d'être réglés, nous pouvons, nous devons envisager l'avenir avec optimisme. D'abord, comme nous nous sommes attachés à le démontrer ici même ces derniers jours, parce que les atouts matériels dont nous disposons toujours sont tels qu'aucun des obstacles élevés sur la route du Congo par la mauvaise conjoncture n'est infranchissable. Ensuite et surtout parce que la génération montante qui suit nos pas est tout à la fois ambitieuse, volontaire, ouverte sur le monde et donc capable de prendre à terme le relais sur la voie de l'émergence si, du moins, nous sommes nous-mêmes capables de la soutenir.

Ce qui est vrai pour l'Afrique dans son ensemble puisqu'elle est le continent le plus jeune et sera demain le plus peuplé de la planète l'est tout autant, voire même plus, pour les pays comme le nôtre qui détiennent d'immenses richesses naturelles encore inexploitées et qui se dotent dans tous les domaines des nouvelles technologies permettant de les mettre en valeur. Si nous sommes capables de former cette jeunesse dans le respect de notre histoire, de nos traditions, de notre culture et si, dans le même temps, nous lui inculquons les valeurs sur lesquelles sont fondées les sociétés démocratiques modernes, nous accélérerons fortement le processus dont dépend le progrès social.

Le problème que nous devons résoudre est celui du passage de l'idée noble, du discours, d'aucuns diront même du sermon, à l'acte qui seul permettra l'avancée espérée, attendue. Et cela ne peut se faire que par une forte progression de l'enseignement, de la formation sous ses formes les plus diverses dont les failles sont aujourd'hui évidentes faute de moyens adaptés aux réalités du temps présent. Au seuil de la cinquante-neuvième année de notre indépendance, ce que la société congolaise dans son ensemble attend et espère de ses plus hautes autorités est bien la confirmation du fait que l'éducation, entendue dans son sens le plus large, sera inscrite en tête des priorités nationales dans les mois à venir.

Alors en effet le Congo, notre Congo, retrouvera l'allant qui lui permet à plusieurs reprises de résoudre les problèmes apparemment insolubles auxquels il était confronté.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Approbation de la convention d'exploitation de la potasse dans le Kouilou

Le texte adopté le 10 août porte sur le contrat conclu entre la République du Congo et le consortium formé par les sociétés Sintoukoula Potash, Kola Potash Mining et Dougou Potash pour l'exploitation de la potasse à partir des sites Kola et Dougou, dans le district de Madingo-Kayes, département du Kouilou.



*Les députés adoptant le projet de loi (Adiac)*

Le site de Kola comprend essentiellement la sylvinite, minéral secondaire formé par le lessivage du chlorure de magnésium à partir de la carnallite. Celui de Dougou, par contre, comprend une minéralisation sous forme à la fois de carnallite et de sylvinite à une profondeur de trois cents à six cents mètres.

Pour le premier gisement, le mode d'exploitation sera de type conventionnel en sous-sol alors que pour celui de Dougou, il s'agira d'une exploitation par la technique de dissolution in situ

déjà expérimentée à Mengo.

L'étude de développement régional dans ce projet confirme la faisabilité de la réalisation d'une exploitation avec une capacité de production d'environ cinq millions de tonnes de potasse par an pour une extraction couplée des sites de Kola et Dougou. L'investissement global du projet intégrant les infrastructures est estimé à quatre millions de dollars américains. Ce seul projet réalisé hisserait le Congo au rang de premier producteur africain de potasse.

Il faut souligner que les avantages fiscaux accordés au projet dans la convention ainsi que les exonérations sur les taxes douanières et autres comme la redevance informatique, les patentes et d'autres taxes relèvent du fait que la convention d'exploitation est un régime dérogatoire qui porte sur des dispositions particulières. Avec ce projet, il est prévu la création de plus de trois mille emplois et autres avantages qui procureront des dividendes au pays.

*Jean Jacques Koubemba*

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef** : Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués** : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société** : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique** : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie** : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International** : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts** : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport** : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI** : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condeh N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Cheffe section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepeschesdebrazzaville.com](http://www.lesdepeschesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Email : [regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

# Ange Aimé Wilfrid Bininga exhorte les magistrats à diligenter le traitement des dossiers

**Au cours d'une communication délivrée le 10 août, devant les magistrats des cours et tribunaux de Brazzaville, le ministre de la Justice et des droits humains leur a rappelé l'invite du chef de l'Etat à la justice congolaise en ce qui concerne la lutte contre les antivaleurs.**

L'orateur a axé son propos sur trois points, à savoir les orientations du président de la République sur la lutte contre les antivaleurs contenues dans son message de vœux de 2017 ; la réforme du Conseil supérieur de la magistrature et la diligence dans le traitement des affaires.

En ce qui concerne le premier point, le ministre a noté que parlant de la lutte contre les comportements pervers, le président de la République avait mis la justice à l'index. « Je sais qu'un travail se fait. Mais la communauté ne sent pas encore les résultats de ce travail qui est fait en toute inquisition dans le strict respect de la présomption

soient prononcées le cas échéant », a déclaré Ange Aimé Wilfrid Bininga.

Quant aux affaires pour lesquelles la justice a donné les commissions rogatoires aux services de police, le ministre a prié les magistrats d'encadrer la recherche des informations pour ne pas que cela puisse aller dans tous les sens. « La loi nous rappelle que la recherche des informations doit être rattachée directement aux infractions visées par la poursuite. Ceci nous permettra de veiller, entre autres, aux délais légaux des gardes à vue », a-t-il indiqué.

Au sujet des innovations intervenues au sein du Conseil supérieur de la ma-



Une vue des magistrats des cours et tribunaux de Brazzaville (Adiac)

**« La loi nous rappelle que la recherche des informations doit être rattachée directement aux infractions visées par la poursuite. Ceci nous permettra de veiller, entre autres, aux délais légaux des gardes à vue »,**

d'innocence. Il est temps que nous déroulions déjà les affaires qui sont prêtes et des sanctions exemplaires

gistrature, Ange Aimé Wilfrid Bininga a mis l'accent sur la suppléance du président de la République désormais as-

surée par le ministre de la Justice qui peut convoquer le conseil y compris en session extraordinaire. Une autre innovation, a ajouté le ministre, porte sur la commission de discipline qui prononce en premier et dernier ressort les sanctions lorsqu'un magistrat est traduit devant le conseil ou est suspendu de ses fonctions. Dans l'intervalle des sessions, a-t-il dit, les membres du conseil peuvent être consultés pour la prise des décisions concernant un magistrat. Sur la diligence dans le traitement

des affaires, le ministre a insisté sur la détention préventive; le contrôle des lieux de détention; les mesures conservatoires avant le règlement des affaires au fond et la tenue des statistiques.

À propos de la détention préventive, il a rappelé aux magistrats que le délai prescrit par la loi est de quatre mois et l'exception de deux mois. La prorogation est de deux mois autant de fois pourvu qu'elle soit motivée.

Pour la nécessité de la tenue des statistiques, Ange Aimé Wilfrid Bininga a in-

diqué qu'elles aident à maîtriser le taux de criminalité dans le pays au cours d'une période déterminée. De même, a-t-il renchéri, les statistiques orientent sur la répartition géographique de la criminalité par type d'infraction.

La loi, a-t-il déclaré, exige que tous les mois, le procureur de la République adresse au procureur général l'état des affaires de son ressort. Ne pas le faire, a-t-il conclu, constitue un manquement aux devoirs de sa charge.

**Roger Ngombé**

## LE FAIT DU JOUR

## RDC: le défi de la cohésion partisane

Maintenant que les choses sont un peu plus claires en République démocratique du Congo (RDC), les candidats déclarés à la présidentielle de la fin d'année sont connus, le suspense entretenu par le président Joseph Kabila sur ses intentions est levé, les regards des observateurs ne se détournent pas pour autant de ce pays qui est sur la sellette depuis plus de deux ans. Si, à l'évidence, le chef de l'Etat sortant a fait l'unanimité sur la décision qu'il a prise de ne pas se représenter, la bataille pour sa succession pourrait s'avérer bien plus rude qu'on ne le pense. Pour un certain nombre de raisons, dont deux principalement paraissent évidentes.

La première est liée à la validation des candidatures par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Parmi les vingt-six

concurrents, il y en a un, Jean-Pierre Bemba, en l'occurrence, dont la situation personnelle continue de nourrir une certaine polémique. Pour ses partisans, leur leader récemment blanchi par la Cour pénale internationale (CPI) pour des charges de crimes de guerre, crimes contre l'humanité qui pesaient sur lui, jouit désormais de tous ses droits et ne devrait avoir à s'inquiéter quant à la conformité de son dossier. A Kinshasa, on a vu le président du Mouvement de libération du Congo (MLC) s'exprimer après son enrôlement, un brin confiant dans le processus en cours et assuré de participer à l'élection.

En revanche, ses détracteurs invoquent les dernières accommodations judiciaires que l'ancien pensionnaire de la CPI n'a pas encore soldées : l'affaire de subornation de témoins, sur laquelle les juges de la Haye attendent de se prononcer.

Le propos assimilant la subornation de témoins à de la corruption relayé dans le camp de la majorité s'inscrivait-il dans l'hypothèse où le président Joseph Kabila ferait acte de candidature et donc serait à reconsidérer ou bien participe-t-il d'une stratégie destinée à écarter un adversaire de la course ? Les délibérations de la Céni donneront sans doute plus d'éclairage sur la question. Mais, si Bemba est invalidé pour une raison ou une autre, le processus électoral en RDC pourrait à nouveau être confronté à de dommageables crispations.

La seconde raison concerne l'avènement des coalitions autour des candidats les plus en vue. Il est autorisé de dire que pour l'heure, le Front commun pour le Congo fait corps avec Emmanuel Ramazani Shadary, présenté comme l'oiseau rare de la majorité sortante. Mais peu avant le dévoilement de son nom, l'ancien

ministre Tryphon Kin-Kié Mulumba, qui émargeait jusque-là dans le camp présidentiel, a pris le large en se portant candidat à la magistrature suprême. A-t-il du soutien dans la famille politique qu'il vient de quitter ? Joue-t-il son va-tout pour continuer à exister politiquement ?

Et l'opposition qui a tous ses « poids lourds » dans la course, est-elle sur le point de s'unir autour d'un seul homme pour espérer gagner la bataille de l'alternance ?

Pour ce scrutin présidentiel à un tour, il vaut mieux pour les deux camps se préparer au mieux afin que le coup du K.O. de la fin des échéances électorales ne donne pas lieu ensuite à des batailles de rue dans lesquelles, très souvent, le peuple-électeur paye un lourd tribut. Par la faute de ceux-là mêmes qui, toutes prières assumées, lui demandent ses voix à cor et à cri.

**Gankama N'Siah**



SOPÉCO

# Un audit général exigé



Les membres du comité de direction pendant les travaux/Adiac

Convoqué en session inaugurale d'urgence, le 10 août à Brazzaville, le comité de direction de la société, après avoir examiné la situation interne et relevé de grandes anomalies, a adopté quelques délibérations au nombre desquelles celle recommandant la réalisation, en urgence, d'un audit général.

Frappée durement par la crise économique, la Société des postes et d'épargne du Congo (Sopéco) bat actuellement de l'aile. L'opérateur historique public de la poste doit, à ce jour, dix mois d'arriérés de salaires à ses travailleurs et traverse des moments les plus difficiles depuis sa création.

Le comité de direction qui ne s'est plus réuni depuis 2012 a été convoqué d'urgence, sous le patronage de son président, Jean Joseph Paka. La réunion a permis aux membres et administrateurs de cette structure de passer en revue la malheureuse situation qu'elle traverse actuellement.

Au terme de l'examen des douze points inscrits à l'ordre du jour, les participants ont adopté six recommandations. Parmi celles-ci, le comité de

direction exige en premier qu'un audit général soit réalisé à la Sopéco, en vue de bien comprendre la manière dont elle est gérée. Les administrateurs ont aussi adopté le budget de la Sopéco exercice 2018, évalué à plus d'un milliard F CFA, y compris les nouvelles procédures comptables et financières de la société et son nouveau programme d'actions, au titre de l'année en cours.

Cependant, pour donner un nouveau souffle à la société, le comité de direction a pris une délibération dans laquelle il sollicite le soutien financier du gouvernement.

A l'ouverture des travaux, le président du comité de direction, Jean Joseph Paka, a rappelé qu'en dépit des maigres flux financiers générés par les

menues recettes et du vieillissement du personnel, la Sopéco est appelée à relever les défis qui se posent à elle. « S'adapter ou disparaître : tel est le challenge que la poste congolaise se doit de relever ! Plus encore, et à l'image de ce qui se fait sous d'autres cieux, l'occasion offerte par la nécessaire réforme de la structure est propice à inventer au Congo, la poste du futur », a indiqué Jean Joseph Paka.

Cette détermination est justifiée par la renaissance, il y a peu, des bureaux de poste de Madingou et Mouyondzi dans la Bouenza; de Djambala, Ngo et Abala dans le département des Plateaux; Makoua et bientôt celui de Mossaka dans la Cuvette.

Firmin Oyé

## FOIRE DES PRODUITS ÉGYPTIENS

### Des offres promotionnelles pour augmenter l'attraction

L'évènement culturel et commercial entre le Congo et l'Égypte, lancé depuis le 30 juillet à la mairie de Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, veut augmenter son pouvoir d'attraction. Une campagne promotionnelle est même proposée sur les divers articles jusqu'à la fin de l'exposition.

L'exposition de la septième édition enregistre la participation de près d'une dizaine de promoteurs parmi lesquels des Égyptiens. Elle fait découvrir, du 11 août au 30 septembre, la culture égyptienne à travers des articles made in Egypte dans les domaines de la maroquinerie, du luminaire, de la bijouterie, de la parfumerie, de l'habillement, de la cuisine, des meubles...

Dans les différents stands on y trouve également des objets de culture égyptienne moderne : des canapés, chaises,

fauteuils ; des meubles de chambre à coucher, de jardin, de salle de bain, des tapis décorés pour le salon ; des tableaux de décoration ; des mobiliers de bureau, de salle à manger ; des rideaux ; des tables et de l'architecture d'intérieur ainsi que de frigo Goldi.

L'exposition offre la possibilité de présenter des produits et services à un public intéressé. D'après son promoteur Karim Megahed, le directeur de la société « La maison moderne », elle est un idéal non seulement pour les chaînes commer-

ciales, les grossistes et les détaillants, les grands magasins, les maisons de vente et les boutiques mais aussi pour les architectes d'intérieur et les importateurs.

« Nous voulons juste valoriser nos articles qui sont d'abord des produits africains. La maison moderne expose au Gabon, au Cameroun, en Angola, au Sénégal, au Maroc ainsi que d'autres pays. La crise est partout. C'est pourquoi les produits sont vendus avec une forte réduction durant la période d'exposition », a assuré Karim Megahed.

Par ailleurs, cette foire constitue une expérience enrichissante pour les commerciaux, les architectes d'intérieur et même de nombreux curieux qui semblent fasciner à la vue du somptueux paysage qu'offre cette diversité culturelle. C'est le cas d'Ariette, la quarantaine révolue, une habituée de la foire depuis quelques années, tout comme les nombreux visiteurs rencontrés à la mairie de Poto-Poto. « Je viens visiter, chercher des bijoux et des articles de maison », a-t-elle confié.

Le marché forain qui bénéficie du soutien du ministère congolais du Commerce et de la mairie de Poto-Poto se poursuit jusqu'à fin septembre. Pour les initiateurs égyptiens, cette manifestation foraine de la « La maison moderne » est avant tout un moyen de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre le Congo et le pays de Pharaon.

Fiacre Kombo



Des meubles exposés à la mairie de Poto-Poto (Adiac)

## VIE ASSOCIATIVE

### Une dynamique proche de Denis Christel Sassou N'Guesso répond à Pascal Tsaty Mabiala

Réunis au sein d'une coalition dénommée « Faire gagner le Congo », des parlementaires, maires, présidents des conseils municipaux et départementaux, associations et groupements d'associations ont dénoncé, le 11 août à Brazzaville, « la campagne de dénigrement en cours à l'endroit du président de Perspectives d'avenir », menée par le chef de l'opposition congolaise.



Les participants à la rencontre (Adiac)

La rencontre s'est déroulée sous la présidence de Guy Marius Okana, le coordonnateur de la dynamique « Faire gagner le Congo ». Expliquant le but de ce rassemblement, il a signifié qu'il a été question d'apporter « un cinglant démenti de toutes les attaques, les calomnies, les méchancetés des hommes politiques de toutes parts qui, au lieu d'encourager les initiatives positives ne voient que de la politique politicienne en toutes actions humaines parfaites ».

Guy Marius Okana réagissait aux propos du chef de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiala qui, au cours de l'interpellation du gouvernement par l'Assemblée nationale, le 3 août, s'interrogeait sur l'origine des revenus qui permettaient à Denis Christel Sassou N'Guesso de mener des actions caritatives à travers sa fondation Perspectives d'avenir. Guy Marius Okana a indiqué que toutes les réalisations de Denis Christel Sassou N'Guesso dans les domaines de la formation, l'éducation, la santé ne sont pas les œuvres d'un parti politique mais uniquement de sa fondation, martelant qu'il n'est un secret pour personne qu'une fondation ou une association vit des legs, des dons et de l'apport de ses membres. Selon lui, le combat et la lutte pour le positionnement gagnent de plus en plus la scène, les milieux politiques du pays au point d'étouffer l'engagement en faveur de l'intérêt général. Guy Marius Okana se dit étonné qu'un député à l'Assemblée nationale, fut-il de l'opposition, s'attaque, en plein hémicycle, aux réalisations entreprises en faveur de la population.

La Rédaction

## RÉSEAU ROUTIER

### Neuf entreprises en lice pour les travaux d'entretien des axes majeurs dans des départements

Le dépouillement des offres s'est déroulé le 9 août au siège du ministère des Travaux publics et de l'entretien routier, sous l'égide du ministre de tutelle, Emile Ouosso.

Les travaux concernent six tronçons, à savoir la route Pointe-Noire Madingou-Kayes-Tandou-Youmbi (département du Kouilou) ; Bouansa-Mouyondzi ( Bouenza) ; Owando-Makoua-Mambili-Ouessou (Cuvette et Sangha) ; Makoua- Etoumbi (Cuvette et Cuvette ouest) ; Owando-Ngoko-Kenvouomo (Cuvette et Cuvette ouest) ; Dongou-Bouey-Bouey (Likouala).

Neuf entreprises ont soumissionné à cette offre. Il s'agit de la SNGC, Sotrane, Alphonso 1er, Confiance IV, Nocotec, SPI, IATPC, Groupe Congo Action et Guang Fa. Le montant de l'offre relatif au premier lot varie de 39,5 à 49,5 millions de FCFA ; pour le deuxième lot de 60,2 à 124,2 millions de FCFA ; le troisième lot de 48,6 à 119,4 millions de FCFA ; le quatrième lot de 73,4 à 74,9 millions de FCFA ; le cinquième lot 148,6 millions de FCFA et le sixième lot 98,1 millions de FCFA. « Ce faisant, nous exécutons la directive du président de la République, directive que nous rappelle à chaque occasion le Premier ministre, Clément Mouamba, chef du gouvernement, celle consistant à préserver les acquis », a indiqué le ministre des Travaux publics, Emile Ouosso.

Guillaume Ondzé



## RELANCE ÉCONOMIQUE

## Le gouvernement prône une politique budgétaire restrictive

**Frappé de plein fouet par la crise due à l'abaissement des cours de pétrole, le Congo opte pour la restriction budgétaire courant la période de 2019 à 2021, en vue d'aboutir à la relance économique à travers le rétablissement des équilibres.**

L'option figure dans le cadre budgétaire à moyen terme, présenté récemment aux membres de l'Assemblée nationale par le Premier ministre, Clément Mouamba. Le document prévoit de contenir les dépenses et renforcer les mesures d'amélioration et de sécurisation des ressources publiques. Il est également envisagé la viabilité de la dette publique évaluée par le Fonds monétaire international à 110% du produit intérieur brut (PIB), soit 5329 milliards de

francs CFA. Le pétrole étant la première ressource d'exportation du pays, le gouvernement mise sur une production prévisionnelle de 132 millions de barils en 2019, 124 millions en 2020 et 106 millions de barils en 2021.

Concernant les ressources fiscales, l'activité du secteur hors pétrole influe sur les recettes des impôts, des douanes et des taxes indirectes qui appelleront à des mesures de sécurisation. On s'attend à une légère hausse des

recettes non pétrolières représentant 33,5% du PIB en 2019, 33,9% en 2020 et 34,5% en 2021.

Les recettes dues au secteur pétrolier représenteraient 43,9% du PIB en 2019, 38,1% en 2020 et 31,3% en 2021. Les recettes de l'Etat attendues au cours des trois prochaines années sont estimées en moyenne annuelle à 2022,3 milliards de francs CFA, en raison de la persistance d'une conjoncture économique « mitigée ».

De 2019 à 2021, le niveau moyen de la dette publique serait de 5748 milliards de francs CFA, avec une dette extérieure représentant 80% de l'encours total.

Le gouvernement entend parvenir à une maîtrise du train de vie

de l'Etat tout en limitant ses ambitions dans le domaine d'investissement en attendant de retrouver la viabilité budgétaire.

Les intérêts de la dette extérieure seront réglés courant cette période triennale alors que les dépenses de personnel seront rendues compatibles au niveau de l'activité macroéconomique du pays. Il est prévu d'encourager les départs à la retraite, de recruter afin de réduire le déficit en ressources humaines dans les secteurs sociaux.

S'agissant du système bancaire, le gouvernement projette d'améliorer sa situation financière à travers la constitution d'une épargne nationale. Les projec-

tions de financement réalisées ne concernent que les apports des partenaires techniques et financiers, liés aux projets en cofinancement.

Le règlement du problème de financement implique la restructuration de la dette, l'apport financier des partenaires extérieurs, les ressources additionnelles découlant de l'amélioration attendue de la conjoncture.

Pour le gouvernement, « si le prix du baril venait à se consolider sur la période, les recettes additionnelles générées par cette embellie serviraient prioritairement à l'amortissement de la dette ».

**Christian Brice Elion**

## DÉVELOPPEMENT LOCAL

## Bersol Exaucé Ngambili Ibam dresse le bilan partiel des conférences participatives

**Le coordonnateur de l'initiative "Le Congo que nous voulons" a animé une tribune, le 10 août à Brazzaville, au cours de laquelle il a évoqué les réalisations de cette plate-forme lors de ses descentes dans quatre départements du pays.**

"Le Congo que nous voulons", a expliqué son coordonnateur, est un cercle de réflexion apolitique qui joue sa partition à l'expérimentation de la démocratie participative à travers les conférences thématiques. Les habitants de Brazzaville, Pointe-Noire, Djambala et Dolisie, a-t-il dit, ont déjà pris part activement et librement à ces rencontres.

« Durant cet exercice assez important, la population y adhère massivement. Les thématiques sont préparées par la coordination en fonction des spécificités de chaque département afin de mettre en confiance nos communautés et accompagner le projet de société du président de la République », a indiqué Bersol Exaucé Ngambili Ibam.

Le déploiement de ces conférences publiques dans l'hinterland, a-t-il affirmé, attire les foules en raison des sujets de proximité développés. À Pointe-Noire, a souligné Exaucé Ngambili Ibam, il a été question de la diversification économique par contre, à Djambala dans les Plateaux, les thèmes ont porté sur l'agropastoral et à Dolisie, les industries extractives étaient au centre des débats, notamment l'exploitation des minerais.

Par ces rencontres, ce cercle de réflexion permet à la population d'exprimer ses opinions sur le développement économique et social. Le concept de démocratie participative est mis en exergue par les associations qui jouent un rôle central en tant qu'interlocuteurs pour les autorités publiques.

« En donnant la parole au peuple, nous voulons recueillir ses aspirations profondes afin d'avoir les arguments à conforter le projet de société du chef de l'Etat et appeler les communautés à participer aux changements positifs amorcés par l'Etat. Nous allons prendre ces aspirations et dire aux gestionnaires de programmes de l'Etat de prendre en compte les autres approches de la population qui semblent être oubliées », a indiqué Bersol Exaucé Ngambili Ibam.

Au terme de ces premières tournées à l'intérieur du pays, le coordonnateur de l'initiative "Le Congo que nous voulons" a affirmé qu'« un mémorandum recueillant toutes les recommandations sera rédigé et soumis au chef de l'Etat ».

Bersol Exaucé Ngambili Ibam a profité de cette tribune pour répondre à une question posée au Premier ministre à l'Assemblée nationale, en rappelant que « ces tournées départementales n'ont rien de campagne politique de leur parrain, Denis Christel Sassou N'Guesso, qui n'a pas encore fait acte d'une quelconque candidature à une élection ».

**Fortuné Ibara**

## EDUCATION

## La Banque mondiale poursuit son appui au Congo

**La représentante de l'institution de Bretton Woods, Korotoumou Ouattara, a souligné, le 9 août à Brazzaville, l'appui financière de son institution dans le domaine éducatif, à sa sortie d'audience avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso**

L'institution accompagne financièrement le Congo dans la formation des enseignants ainsi que l'appui dans l'achat des manuels scolaires, a expliqué Korotoumou Ouattara.

L'échange avec le ministre Collinet Makosso, a-t-elle dit, a porté également sur la politique sectorielle de l'éducation en vue d'en savoir un peu plus sur les pré-

occupations du gouvernement. « L'éducation est un pilier important dans le nouveau Plan de développement de 2012 à 2022 du gouvernement du Congo. Donc, il est important que les actions de la Banque mondiale entrent aussi dans le même cadre que le gouvernement », a-t-elle déclaré. Korotoumou Ouattara a, en outre, indiqué que

quelques études ont été faites par la Banque mondiale afin de lui permettre d'avoir les directives et les actions à entreprendre pour la suite du projet. L'institution regardera les objectifs fixés par le projet et mettra en place une équipe pour bien mener les activités. Ce projet consiste à atteindre les objectifs par rapport à la formation des enseignants et bien d'autres. Notons que Korotoumou Ouattara a été reçue par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, dans le cadre d'une visite de courtoisie.

**Lydie Gisèle Oko**

58<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

## De nouvelles dispositions prises pour le défilé militaire et civil

**Le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onangha, a annoncé, le 10 août, des mesures prises cette année pour que le défilé ne se passe avec une multitude de carrés comme par le passé.**

Pierre Cébert Ibocko Onangha s'est adressé dans une mise au point faite pour démentir l'information relayée dans les réseaux sociaux selon laquelle le défilé civil et militaire prévu pour célébrer le 58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance n'aura pas lieu.

« A l'accoutumée, le défilé était comme une porte ouverte à tout le monde, chacun arrivant avec telle ou telle pancarte. Les choses seront désormais bien structurées, très bien élaborées au point où le désordre sur la place du boulevard Alfred-Raoul ne sera plus toléré », a indiqué le préfet de Brazzaville.

La particularité pour le prochain défilé, a-t-il expliqué, est que les participants seront rangés dans leurs arrondissements respectifs (société civile, partis politiques et communautés étrangères, etc.). Le



**Pierre Cébert Ibocko Onangha**

monde du travail, a-t-il ajouté, ne va pas défiler mais les gens pourront se constituer dans les carrés des forces vives des arrondissements pour y participer.

« Chaque arrondissement aura dix carrés. Prenons le cas de Talangaï, le 6<sup>e</sup> arrondissement : le premier carré sera 6/1 ; le deuxième 6/2 ; le troisième 6/3 ; le quatrième 6/4, ainsi de suite, jusqu'à 6/10. Ainsi fait, le 6/10 ne peut pas passer immédiatement après le 6/1. Pour respecter la

chronologie, il faut donc de l'ordre et de la discipline. Les gens doivent être bien encadrés, bien orientés et bien disposés. Le défilé par ministère est exclu », a martelé Pierre Cébert Ibocko Onangha.

De même que les partis politiques et les associations ne pourront plus défiler avec les effigies personnalisées. « C'est qu'au passage, souvent les géniteurs de ces associations se lèvent, quand bien même ils sont derrière le chef de l'Etat. Il s'agit là des ministres et des cadres des administrations congolaises comme s'il y avait plusieurs chefs ; cela faisait désordre et voilà pourquoi nous en avons mis un terme », a précisé le préfet.

Répondant à une question de savoir si les mêmes dispositions seront observées à l'intérieur du pays, Pierre Cébert Ibocko Onangha, a fait savoir que cela relève de la compétence du ministère de l'Intérieur, la structure habilitée à gérer ce genre de problèmes. « Je ne réponds que de Brazzaville, je ne réponds pas des autres départements », a-t-il conclu.

**Guillaume Ondzé**



## BURUNDI

# Michel Kafando appelle à consolider l'unité nationale et la paix

**L'envoyé spécial de l'ONU pour le pays a demandé, la semaine dernière, au Conseil de sécurité de réitérer son appel à tous les protagonistes de la crise dans ce pays d'Afrique centrale pour qu'ils participent de bonne foi aux dialogues qu'il cherche à organiser dans les jours à venir.**

Michel Kafando a indiqué que le 7 juin dernier, à l'issue du référendum constitutionnel du 17 mai, le chef de l'État burundais, Pierre Nkurunziza, a promulgué la nouvelle Constitution adoptée par le peuple burundais à plus de 73%, selon un communiqué publié le 9 août par l'ONU dans son site.

Le même jour, a ajouté Michel Kafando, le président burundais a annoncé officiellement la fin de son mandat pour 2020 et son engagement à apporter tout son soutien au président qui sera élu. Ce sont là, s'est-il félicité, « deux actes majeurs dont nous devons souligner l'importance et qui nous

offrent une opportunité à saisir pour avancer dans le règlement de la situation burundaise ».

Le représentant spécial de l'ONU au Burundi a appelé le gouvernement et la classe politique de ce pays à saisir l'opportunité de cette nouvelle dynamique et à oeuvrer ensemble à la création d'un nouvel environnement politique, propice à la consolidation de l'unité nationale et de la paix. Il a salué l'atelier d'échange des leaders politiques qui s'est tenu le 3 août, à Kayanza, et qui a abouti à l'adoption d'une feuille de route consensuelle pour les élections de 2020.

Devant le Conseil de sécurité, l'en-



Michel Kafando

voyé spécial de l'ONU a passé en revue les différentes visites qu'il a effectuées dans la région depuis

son dernier briefing le 24 mai. Il a dit avoir remis au médiateur, le président ougandais, Yoweri Mu-

seveni, un mémorandum portant sur des propositions concrètes que certains garants de l'Accord d'Arusha devraient entreprendre en vue de réaffirmer l'importance capitale de cet accord « historique » qui constitue le socle de la paix dans cette partie du continent. Il a aussi annoncé qu'il envisage un déplacement au Burundi début octobre.

Michel Kafando a indiqué que, mises à part quelques contestations de l'opposition, la situation demeure calme. Il a aussi salué les efforts déployés par le Burundi et la Tanzanie, avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui ont permis depuis septembre 2017 le rapatriement volontaire de quelque trente-cinq mille réfugiés burundais et a souhaité que ceux-ci se poursuivent.

## SORTIE DE CRISE EN GUINÉE

## L'opposition et la majorité parviennent à un consensus politique

**Après des tractations, les deux camps sont parvenus finalement à s'entendre avec la signature d'un protocole dans la nuit du 8 au 9 août.**

Les accords politiques signés entre les parties prenantes permettent de régler quasi définitivement le différend politique qui opposait jusque-là mouvance et opposition à propos des résultats des dernières élections communales tenues en février de cette année.

Au terme de ces élections locales, les partis d'opposition avaient estimé que la Commission électorale nationale indépendante (Céni), à travers ses démembrements, avait orchestré des fraudes massives pour accorder plusieurs communes urbaines et rurales au parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée.

Ainsi, plus de sept mois après la tenue des élections locales, l'oppo-

sition guinéenne a refusé de participer à l'installation des élus locaux dans les mairies, les quartiers et les districts du pays, sous prétexte qu'elle a perdu plusieurs localités à cause de la fraude électorale, entretenue par le pouvoir et la Céni.

Le comité de dialogue qui avait été mis en place pour régler le problème ayant échoué, les partis d'opposition ont entamé l'organisation des manifestations politiques dans tout le pays pour réclamer leurs « communes perdues », avec l'annulation des procès-verbaux de vote dans leurs fiefs potentiels.

Devant une nouvelle menace d'organiser des manifestations et meeting politiques sur toute l'étendue du territoire national, le pouvoir a

finallement cédé à la demande de l'opposition en envoyant des émissaires négocier ce énième accord politique qui fait débat dans la cité. Selon l'esprit de cet accord, il a été concédé aux partis d'opposition la désignation des présidents de conseils dans les vingt-six quartiers et districts qu'ils ont réclamés, juste après les résultats du vote du 4 février dernier.

De même, l'opposition va désigner des maires dans six communes rurales du pays et un maire dans la commune urbaine de Kindia, l'une des plus grandes communes urbaines du pays après la capitale Conakry.

Quant aux partis de la majorité présidentielle, ils doivent se contenter de désigner un maire pour la commune urbaine de Dubréka, située à 50 km au nord de Conakry.

## Des lignes de crédits aux victimes politiques

Le gouvernement a aussi accepté d'accorder des lignes de crédits en termes d'assistances financières aux victimes politiques enregistrées lors des manifestations de l'opposition dans le pays.

L'opposition a également sollicité et obtenu la libération de ses militants et responsables politiques arrêtés au cours des différentes crises postélectorales, émaillées de violences et qui sont actuellement incarcérés dans les centres de détention du pays.

Au nom du gouvernement guinéen, le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, le général Bouréma Condé, a

salué la signature de cet accord qui permettra au pays de régler les contentieux électoraux.

Le président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (principal parti d'opposition), Cellou Dalein Diallo, qui est aussi chef de file de l'opposition a, pour sa part, apprécié la volonté des uns et des autres qui aboutit sur le présent accord politique pour le partage des communes urbaines et rurales qui faisait l'objet de désaccords entre les camps adverses.

En conséquence, Cellou Dalein Diallo annulait la manifestation politique qui était prévue pour le 9 août, dans la capitale Conakry.

## LIBYE

## Le Premier ministre plaide pour l'unification de l'armée

Fayez el-Sarraj a demandé, la semaine dernière, à l'unification militaire du pays lors du 66e anniversaire de l'établissement de l'armée libyenne. « A cette occasion, je voudrais saluer les fils des forces armées qui se sont sacrifiés dans la guerre contre le terrorisme », a mentionné le Premier ministre dans un communiqué. « Malgré la division et le manque d'équipement, ils luttent vaillamment aux côtés des forces de sécurité contre les terroristes, les mercenaires, les passeurs et les trafiquants d'êtres humains qui essaient de troubler la stabilité de notre pays », a indiqué Fayez el-Sarraj.

« Nous soulignons encore une fois la nécessité d'unifier le corps militaire. Chaque pays repose sur une armée unie. Cela traduit l'unité nationale de notre peuple à travers toutes les couches de la société et dans toutes les régions », a ajouté le communiqué.

Depuis la chute du gouvernement de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye a souffert de l'insécurité et de la division politique entre les deux gouvernements qui se disputent la légitimité.

Depuis l'année dernière, des responsables militaires libyens participent à de grandes réunions au Caire, capitale égyptienne, afin d'unifier l'armée du pays. L'armée royale libyenne a été formée après l'indépendance de la Libye en 1951. En 2011, les forces armées libyennes ont été défaits et dissoutes, laissant le pays sans armée nationale.

## TCHAD

## Le gouvernement adopte un nouveau statut de l'opposition

Le texte a été adopté, en conseil des ministres, a annoncé, le 9 août, la porte-parole, Ndolenodji Alixe Naïmbaye, sur la radiotélévision publique.

« Ce texte traduit, selon le gouvernement, le souci de créer les conditions favorables à l'instauration d'une véritable culture démocratique », a affirmé la porte-parole.

L'opposition politique au Tchad a un statut juridique fixé par une loi du 4 août 2009. Le chef de l'opposition politique est le président du parti d'opposition qui dispose du plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale, selon cette loi.

C'est en vertu de ce texte que l'opposant Saleh Kebzabo, dont le parti était arrivé second lors des dernières élections législatives, assure ces fonctions. La nouvelle ordonnance « vise à organiser l'opposition démocratique pour lui permettre de jouer pleinement son rôle en vue de promouvoir la concertation directe dans le cadre du dialogue politique sur des questions d'intérêt national et de préserver l'intérêt supérieur de la Nation », a précisé la porte-parole.



# Des plaintes pour crime de guerre envisagées contre trois soldats congolais

**La condamnation à trois ans de prison de trois militaires du Congo-Brazzaville de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), en avril dernier, est dénoncée par Human Rights Watch et les parents des victimes qui se sont constitués partie civile et veulent intenter une action judiciaire.**

Quatre mois après la peine de trois ans prononcée par la Cour d'appel de Brazzaville à l'encontre de trois militaires congolais, notamment le commandant Bonaventure Abéna, le sergent Kevin Pacôme Talani Bantsimba et le soldat de première classe Patern Ngouala, tous reconnus coupables pour crime de guerre en Centrafrique, les familles des victimes déplorent ce verdict qui n'est pas proportionnel à la gravité de l'acte posé.

« De quelle justice s'agit-il ? », a demandé l'un d'entre eux à Human Rights Watch. « Les juges congolais doivent expliquer comment le meurtrier de mon frère a pu être remis en liberté au terme d'à peine trois ans de détention », a dé-

claré à l'ONG l'un des parents des victimes.

Face à ce qu'il qualifie d'impunité et de parodie de justice, le collectif des proches des victimes centrafricaines a adressé une correspondance au tribunal de Brazzaville dans laquelle il a réclamé « des éclaircissements sur la manière dont ces peines légères ont été déterminées » et, si les explications ne sont pas convaincantes, il « envisagerait de demander à la cour de reconsidérer sa décision », a indiqué Lewis Mudge, chercheur senior auprès de la division Afrique de Human Rights Watch.

Aussi les familles des victimes ont-elles souhaité « également obtenir réparation. Elles envisagent des poursuites civiles

contre les hommes condamnés ».

## Une caution aux crimes

Pour le chercheur senior de Human Rights Watch, cette complaisance judiciaire est une caution aux crimes dont sont responsables des soldats des missions de paix. Il fait référence aux nombreuses accusations de viols sexuels, crimes, ... à l'endroit des Casques bleus. « Les autorités de la République du Congo ont manqué une occasion de rendre justice pour les meurtres de civils et de montrer qu'aucun soldat de la paix n'est au-dessus des lois », a souligné Lewis Mudge dans sa tribune du journal « Le Monde ».

Dans cette affaire, l'ONG de défense des droits de l'homme a souhaité que l'Union africaine (UA) coopère pour que justice soit faite. Elle a déploré que l'enquête mais surtout le

rapport promis par l'UA sur ce crime de guerre « ne s'agissait pour elle que de gagner du temps ». Sur ce rapport, des personnalités de l'UA ont indiqué à l'ONG que « l'organisation régionale continue d'affirmer qu'elle n'est pas autorisée à divulguer son contenu ou ses conclusions », a rapporté Human Rights Watch.

Dans le souci d'éviter de telles bavures et de crimes graves dans l'avenir, Human Rights Watch a encouragé l'UA de « rendre public son rapport interne (...) Elle devrait également faire pression sur les autorités congolaises pour qu'elles rendent publique la logique ayant présidé au jugement et, conjointement avec les autorités du Congo et de la République centrafricaine, suivre de près toutes les poursuites civiles que les familles des victimes pourraient entreprendre et les

soutenir dans leurs efforts pour obtenir un recours », lit-on dans son communiqué.

En mars 2014 à Boali (80 km de Bangui), après une attaque des Anti-Balaka sur la base du contingent congolais de la Misca, ceux-ci ont capturé quelques assaillants. « Nous les avons poursuivis jusqu'à leur dernier retranchement et réussi à capturer douze d'entre eux, parmi lesquels quatre femmes, un adolescent et un réputé combattant Séléka surnommé "Général douze puissances". Nous les avons menottés et conduits à notre base. Ils ont été ensuite exécutés sur ordre de la sous-préfet de Boali et enterrés mais pas par nous », avait relaté le commandant Abéna devant les juges.

À Bangui, pouvoir et organisation de défense des droits de l'homme ne se sont pas encore prononcés.

## Le comité d'organisation du concours miss 2018 lance officiellement ses activités

**L'annonce d'appel à candidatures a été faite, la semaine dernière, lors d'une conférence de presse par le comité d'organisation au musée national Boganda, à Bangui, son siège.**

« La beauté et l'intelligence d'abord » est le thème retenu pour cette année. Miss Centrafrique est ouvert à toutes les filles des seize préfectures du pays.

D'entrée de jeu, Léa Mokodopo, la présidente du comité d'organisation, a mis l'accent sur le choix du thème qui, selon elle, est indissociable pour la valeur d'une femme. « J'aimerais d'abord qu'on mette en avant qu'ici en Centrafrique, il y a des intellectuelles et aussi

des belles filles. Pour moi, je souhaiterais que ces deux critères là soient représentés pour valoriser notre pays à l'international », a-t-elle souhaité.

Le défi cette année est énorme puisque ce concours verra la participation de toutes les filles qui seront issues des seize préfectures de la Centrafrique. Selon la présidente, une équipe se rendra dans ces villes pour procéder à la présélection des filles et ceci se

fera grâce à la collaboration des autorités locales. « Je sais que cette année, le défi est vraiment énorme et ce sera un travail de chef. Une équipe se rendra dans les préfectures en vue de présélectionner les filles qui aimeraient prendre part au concours », a-t-elle précisé.

Seules les filles âgées de 18 -22 ans et qui étudient encore sont éligibles pour le concours. Toutes les couches sociales seront présentées et le concours revêt un caractère inclusif placé sous le signe de la cohésion sociale. La finale est prévue pour le 22 décembre prochain à Bangui.

## Un tournoi de football en préparation à Bangui

Du 24 au 25 août, une compétition dénommée "Coupe d'espoir" sera organisée par le ministère de la Jeunesse et sports et les partenaires russes avec huit équipes de tous les arrondissements de Bangui et deux équipes féminines.

Selon les informations proches du ministère de la Jeunesse et des sports, l'idée principale de ce tournoi est l'aspiration à la paix à travers le sport. Le tournoi vise le vivre ensemble en se fondant sur deux jours de fête sportive.

Ce tournoi est organisé en faveur des jeunes dont l'âge varie de 18 à 21 ans. Il va se dérouler selon le

système play-off, au complexe sportif Barthélemy-Boganda, sous le patronage du président centrafricain, Faustin-Archange Touadera, et le chef du gouvernement.

Comme la Coupe du monde de football 2018 en Russie, l'initiative de cette compétition en Centrafrique est de démontrer que les Centrafricains peuvent vivre ensemble. C'est pour cette raison que les partenaires russes ont décidé de participer en tant que coorganisateurs à cet événement. La valeur de la coupe s'élève à plus d'un million de FCFA.

## Trois rebelles bouclent leur conclave dans la ville de Moyenne Sido

**Les chefs rebelles de la Séléka ont mis fin, la semaine dernière, à leur rencontre au nord du pays, dans la préfecture de l'Ouham.**

Des conclusions à retenir de cette rencontre, les leaders de la Séléka ont indiqué qu'elle avait trois objectifs : la réconciliation entre les factions rebelles en conflit, l'harmonisation des recommandations en vue du dialogue en préparation ainsi que la définition des stratégies pouvant permettre de lutter contre le banditisme pendant la période de transhumance.

Au terme de leurs assises, Abdoulaye Hisséine, Mahamat Alkatim et Ali Daras ont réaffirmé leur volonté à mettre fin à l'affrontement armé afin de mener la lutte politique. « Nous, chefs militaires des mouvements du FPRC, MPC et UPC, après une longue concertation dans la Moyenne Sido, avons dégagé toutes les divergences et décidé de nous unir la main dans la main pour lutter contre le banditisme dans la zone de la transhumance et dans toutes nos zones respectives », peut-on lire dans le communiqué final.

Les trois chefs rebelles, dans ce communiqué, disent mettre en place une commission commune qui sera chargée de régler de manière pacifique tout différend entre les commerçants et les éleveurs. Ils évoquent aussi la mise en place d'une force mixte FPRC-MPC-UPC qui sera chargée de sécuriser les couloirs de transhumance.

**« Nous, chefs militaires des mouvements du FPRC, MPC et UPC, après une longue concertation dans la Moyenne Sido, avons dégagé toutes les divergences et décidé de nous unir la main dans la main pour lutter contre le banditisme dans la zone de la transhumance et dans toutes nos zones respectives »**

Ces chefs rebelles déclarent tout faire pour favoriser la libre circulation des biens et des personnes, des ONG nationales et internationales et réitérent leur engagement dans l'initiative de l'Union africaine pour la paix en Centrafrique.

Cette démarche entreprise par ces chefs rebelles devrait être inclusive en y associant le gouvernement puisqu'ils réaffirment leur volonté à soutenir la paix en Centrafrique. Au Mali, pour sécuriser le pays, les rebelles Touaregs et l'armée malienne font de patrouille commune. Cet exemple devrait être transposé dans le contexte actuel en Centrafrique par toutes les parties.



## EBOLA

## Des risques de contamination au-delà des frontières de la RDC

**Avec la déclaration de la dixième épidémie, le virus devient endémique dans plusieurs parties du pays qui regorge les forêts, a déclaré à Xinhua, le ministre de la Santé, Oly Ilunga.**

Le 1<sup>er</sup> août, la République démocratique du Congo (RDC) a déclaré une nouvelle épidémie dans la province du Nord-Kivu, quelques semaines seulement après la déclaration officielle de la fin de celle qui sévissait dans la province de l'Equateur, au nord-ouest du pays.

A en croire les autorités sanitaires de la RDC, la multiplicité des souches du virus à travers les forêts est à la base de la persistance de l'épidémie. En l'espace de quatre décennies, le virus Ebola a frappé la RDC à dix reprises. Les efforts sont déployés sur le terrain pour une maîtrise rapide de la maladie, selon le ministère de la Santé.

Comme dans tous les pays du monde, l'élimination du virus constitue un défi énorme pour les scientifiques à l'instar du virus de la grippe qui tue des milliers de gens à travers le monde, selon le ministre, faisant remarquer que pour la RDC, la connaissance et la maîtrise de l'épidémie mais aussi la qualité des experts en la matière sont un atout dans l'éli-

mination du virus. Des sources auprès du ministère signalent également les risques de contamination au-delà des frontières. En effet, la RDC est entourée d'environ neuf pays voisins dont les frontières sont soit maritimes soit terrestres avec plus de quatre-vingts millions d'habitants sur l'ensemble du territoire. A chaque déclaration de l'épidémie, le pays se confronte à de grands défis en matière de contrôle.

#### Les pays de la région appelés à rester vigilants

La dernière épidémie a frappé la zone de l'Equateur non loin de la frontière avec le Congo-Brazzaville. Le risque de contamination élevé a fait craindre même les autorités dans la ville province de Kinshasa pour donner suite au mouvement de la population sur le fleuve Congo. Alors que de nouveaux décès, parmi les cas confirmés d'Ebola, ont été enregistrés, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle les pays de

la région à rester vigilants le long des frontières. Malgré cette mesure de surveillance, les sources auprès du ministère de la Santé ont indiqué que les risques de contamination au-delà des frontières sont très élevés du fait que les mouvements de la population sont difficiles à contrôler à 100% au niveau des frontières terrestres, plus particulièrement avec l'Ouganda.

Selon le ministère de la Santé, une trentaine de points d'entrée a été identifiée en vue d'un renforcement de la capacité de surveillance afin de détecter et de traiter rapidement les nouveaux cas d'Ebola potentiels. Sur le terrain, une trentaine d'experts de l'OMS est déjà présente ou en route pour Beni. Les équipes se sont également dirigées vers Mangina.

#### Un grand défi sécuritaire et sanitaire

Le ministère de la Santé et l'OMS appliqueront la même stratégie de « la vaccination en ceinture » qui cible les prestataires de soin de première ligne, les personnes ayant été en contact avec les cas confirmés d'Ebola et les contacts de ces contacts. Par ailleurs,



Le ministre de la Santé, Oly Ilunga, a demandé aux pays voisins de la RDC, notamment le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi de renforcer la surveillance, précisément le long de la frontière avec le Nord-Kivu. Cette région est en proie aux multiples groupes armés encore actifs dans cette partie du pays dont les rebelles ougandais des forces démocratiques alliées.

l'OMS a demandé aux pays voisins de la RDC, notamment le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi de renforcer la surveillance, précisément le long de la frontière avec le Nord-Kivu.

En dehors des défis logistiques, la déclaration de l'épidémie dans le territoire de Beni est un grand

Xinhua



BCH



BCH



(+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01



bch@bch.cg



## PACKAGES AUX PARTICULIERS

*Une meilleure traçabilité de vos opérations*

Un vrai partenaire

La BCH met à votre disposition ses différents packs

#### Pack Premium :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC ESSENGO
- Découvert allant jusqu'à 500 000 FCFA
- Assurance Parrainage\*



#### Pack Référence :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 250 000 FCFA
- Assurance Parrainage\*



#### Pack Classic :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 150 000 FCFA
- Assurance Parrainage\*



\*Pour 1850FCFA/mois, vous bénéficiez d'une assurance prévoyance vous donnant droit à 1.000.000FCFA.



## CHRONIQUE

## Pour un statut reconnu et plus décent de l'artiste

Le statut de l'artiste se définit par la considération que lui porte la société en lui reconnaissant des libertés et des droits moraux, économiques et sociaux plus spécifiquement en ce qui concerne son revenu et la sécurité sociale dont il doit bénéficier.

Cela doit se traduire par des mesures cohérentes qui garantissent sa liberté d'expression et d'association, sa promotion, son éducation et sa formation, et se traduire également à travers les lois et réglementations sociales, fiscales, de propriété intellectuelle et relatives aux contrats adaptés à la nature hors-normes et intermittente de son travail.

En la matière, la recommandation de l'Unesco de 1980 sur le statut de l'artiste demeure la référence, elle a fortement inspiré la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ainsi que celle sur la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies. Pour rappel, la recommandation de 1980 appelle les gouvernements à améliorer le statut professionnel, social et économique des artistes via la mise en œuvre de politiques et de mesures en lien avec la formation, la sécurité sociale, l'emploi, les revenus et la fiscalité, la mobilité et la liberté d'expression. Ce document reste pertinent en dépit du fait que seuls quelques pays ont pris des mesures concrètes pour reconnaître le rôle particulier des créateurs dans la société, se démarquant des simples déclarations de principes.

Il est vital pour les artistes de bénéficier, entre autres, d'un statut équivalent à ceux des autres travailleurs en matière d'avantages sociaux, de liberté d'association, de la protection des droits de propriété intellectuelle, des mécanismes de reconversion professionnelle et des mesures pour faciliter la mobilité.

Des pays tels le Canada et le Maroc sont des pionniers dans cette politique de valorisation des artistes. Dans le royaume chérifien, le statut de l'artiste promulgué le 9 juin 2003 fixe un cadre sécurisant des métiers artistiques en disposant que l'artiste est un travailleur comme tous les autres et ne doit pas être employé sans contrat de travail écrit sur lequel figure la rémunération. La loi marocaine définit aussi le métier d'entrepreneur artistique comme toute personne physique ou morale qui conclut avec un artiste un contrat de travail.

Au Canada, la loi reconnaît le métier d'artiste comme une profession et le dote d'outils pour sa rémunération. Son statut professionnel impose ainsi des contrats types écrits avec les diffuseurs ou producteurs. Ces contrats sont reconnus par le gouvernement et les associations professionnelles qui tiennent compte des particularités de la pratique de la discipline artistique.

Avec la reconnaissance de la profession d'artiste surgissent des droits comparables à ceux d'autres professions. En matière fiscale, par exemple, l'artiste peut être reconnu comme un travailleur autonome avec certains égards dus à la nature de son métier.

Dans d'autres pays comme la Belgique, le statut des artistes est assimilé à celui des autres travailleurs, ils sont inévitablement soumis à l'un des trois régimes prévus par le législateur, à savoir salarié, indépendant ou fonctionnaire.

En France, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1977, les artistes-auteurs bénéficient d'un régime d'assurance sociale spécifique (articles L.382-1 et suivants et R.382-1 et suivants du code de la sécurité sociale).

Ils bénéficient des prestations des assurances sociales dans les mêmes conditions que les travailleurs salariés, bien qu'étant travailleurs indépendants. Cependant, ils ne peuvent bénéficier de ce régime durant leur première année d'activité. Ils sont donc bénéficiaires d'un autre régime, celui de salarié ou d'étudiant bénéficiant d'une couverture maladie universelle.

À l'image de ces quelques pays cités qui accordent une attention particulière à l'artiste et donc s'inscrivent dans la ligne recommandée par l'Unesco en 1980, il est prescrit de manière vitale et pour le plus grand bien de la diversité culturelle que l'on remédie à la situation critique des artistes en général qui se caractérise par l'absence d'un système de sécurité sociale et de gestion collective.

Ferréol Gassackys

## INCIDENT AU GYMNASSE DE MAKÉLÉKÉLÉ

## Des blessés lors du Show Ibaka Games

Selon le bilan dressé par le Comité exécutif de la ligue départementale de basketball de Brazzaville, le 12 août, sur vingt-sept spectateurs conduits au Centre hospitalier universitaire, dix-neuf ont eu de petites lésions (sans être hospitalisés) et les huit autres ont été plâtrés. Il n'y a pas eu de perte en vies humaines.

Dans la soirée du 11 août, l'ambiance a été d'une courte durée au gymnase Maxime-Matsima à Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale. Le public sportif congolais avait répondu au rendez-vous de Serge Ibaka, star congolaise de la NBA. Dans le cadre de l'édition 2018 du concept "Ibaka Games", des rencontres de basketball y étaient prévues entre nationaux, internationaux et jeunes amateurs. Des spectacles de danse et de comédie également. Seulement, au moment où Serge Ibaka a amorcé le tour du gymnase pour saluer le public venu nombreux, la pression de la foule a fait céder la barrière de protection des gradins, entraînant la chute d'une partie du public.

Selon les sources concordantes, l'ouvrage au niveau des barrières de protection présente des défaillances : les bouts de barres métallique n'ont pas été suffisamment enfoncés, il n'existe pas, à en croire les mêmes sources, des pattes pour mieux fixer le métal dans le mur de soutènement. Elles ont, par ailleurs, souhaité que les autorités compétentes demandent des comptes à l'entrepreneur pour dissiper les inquiétudes émises par les sportifs.

Rominique Makaya



La barre de protection effondrée (Adiac)

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

### Allemagne, 2<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Premier but de la saison pour Sylvester Ganvoula lors de la victoire de Bochum sur le terrain de Duisbourg (2-0, score final). Entré à la 46<sup>e</sup>, il a doublé le score d'une tête puissante à la 64<sup>e</sup>. Averti lors de sa célébration.

### Angleterre, 2<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Blackpool chute à domicile face à Portsmouth (1-2). Malgré le départ de Gary Bower en début de semaine, remplacé sur le banc par son adjoint McPhillips, Christoffer Mafoumbi était remplaçant au coup d'envoi. Régulièrement aligné lors des matchs de préparation, le gardien des Diables rouges a débuté la saison sur le banc, avec une grande incompréhension.

Première titularisation de la saison pour Offrande Zanzala, remplacé à la 58<sup>e</sup> minute du match remporté par Accrington à Bristol (2-1).

**Belgique, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**  
Zulte-Waregem balaye Eupen 4-0. Marvin Baudry, titulaire, a passé une

soirée relativement tranquille dans l'axe gauche de la défense.

### Belgique, 2<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Roulers est tenu en échec par Malines (2-2). Titulaire et averti, Maël Lépicier a été remplacé à la 73<sup>e</sup>.

Même score entre Lommel et Tubize. Avec Scott Bitsindou titularisé en défense et averti à la 94<sup>e</sup>.

### France (Ligue 1/1<sup>re</sup> journée)

Au-lendemain du coup d'envoi donné par Marseille face à Toulouse (4-0) vendredi soir, Monaco se rendait à Nantes samedi après-midi. Une rencontre débutée par Jordi Mboula, aligné sur la droite dans le 4-3-3 princier. L'Hispano-Congolais de 19 ans est vite en action, mais manque de lucidité à la 6<sup>e</sup> : frappe non cadrée alors qu'il pouvait servir Diop, bien placé. A la 22<sup>e</sup>, le portier nantais s'interpose sur une tête de l'ancien Barcelonais. Auteur de quelques accélérations, il est remplacé à la 67<sup>e</sup> par Gransir, alors que le score était de 0-0. Monaco l'emporte finalement 3-1.

Rappelons que les Canaris évoluaient sans Jules Iloki, en fin de contrat en juin dernier.

Match fou à Angers, où le SCO est finalement battu par le promu niçois (3-4). Sans Fodé Doré, non convoqué.

Titularisation surprise de Morgan Poaty, finalement préféré au Camerounais Oyongo, au poste de latéral gauche dans la défense à 5 de Montpellier lors de la réception de Dijon (1-2). Une bonne entame, avec un tir non cadré à la 18<sup>e</sup>, puis le latéral gauche a baissé le pied, à l'image de son équipe, malmenée par le DFCO. Bousculé défensivement, il n'a pas marqué de points.

Où Arnold Bouka Moutou n'était pas retenu par le staff pour cette rencontre.

Suite de cette première journée ce dimanche, avec le déplacement de Caen à Paris. Prince Oniangue, capitaine normand, sera titulaire, au Parc des Princes, au même titre que Brice Samba dans les cages. Coup d'envoi à 21h

Camille Delourme



**NÉCROLOGIE**

Le vice-président du Rassemblement pour la démocratie et le développement, Jean-Jacques Yhomby-Opango, a l'immense peine d'annoncer aux militantes et militants du parti, le décès, le samedi 4 août 2018 à Brazzaville, de leur compagnon Brice Bruno Okemba Elenga, membre du bureau exécutif national, secrétaire national à l'éducation, la science et la technologie, conseiller municipal du district de Pokola. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Nsembo et les petits-fils Leto-Kouba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Simon-Pierre Manima (Castel-Ma Simon), le 2 août 2018 à Luanda, en Angola. La veillée mortuaire se tient au n°38 de la rue Loudima, à Mougali (vers Madoukoutsiekélé). Le programme des funérailles vous sera communiqué ultérieurement

**IN MEMORIAM**

A l'occasion du premier anniversaire du décès de M. Bozome Messong Octavin Benoit, ancien directeur général de l'ACI, survenu le 12 août 2017 à Raba au Maroc, une messe d'action de grâce a été dite en sa mémoire le dimanche 12 août 2018 à 10h00 en l'église catholique Saint-Joseph de Mikalou à Brazzaville. M. Meyet Zamessie Dickson, la veuve Bozome Messong née Essomane Jeanne et les enfants prient tous ceux qui l'ont connu sur cette terre des hommes d'avoir une pensée pieuse pour l'illustre personnage. Par la même occasion, ils remercient sincèrement :

- Son Excellence le président de la République, chef de l'Etat, M. Denis Sassou N'Guesso,
- Le président par intérim de la majorité présidentielle, le camarade Pierre Ngolo
- Les membres du comité de suivi de la convention de paix
- Le président national de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo
- Le directeur général de l'Agence congolaise d'informations

Pour leur soutien combien louable et multiforme qu'ils ont apporté à la famille éprouvée.



Djason Philosophe, les familles Peya et Lokenga ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de Emilie Peya, le 5 août 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu, au n°65 bis de la rue Likouala à Poto-Poto en face de l'école 15 août. Le programme des funérailles vous sera communiqué ultérieurement.



Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

E-mail: [regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)  
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Horaires d'ouverture:**

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville République du Congo



## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Première titularisation pour Mons Bassouamina ? (Ligue 2, 3<sup>e</sup> journée)**

Choc des extrêmes entre Nancy, 19<sup>e</sup> avec 0 point et Lens, 4<sup>e</sup> avec 6 points. Les Lorrains pourront compter sur Mons Bassouamina, annoncé titulaire sur la gauche, et Yann Mabella, sur le banc. Tobias Badila, en instance de départ, et Rayan Bidounga, blessé, seront en tribunes.

Le Havre se rend à Beauvais pour y affronter le Red Star. Si Fernand Mayembo est convoqué dans le groupe, Alan Dzabana et Bevic Moussiti Oko sont restés à la maison.

Le Paris FC se déplace à Brest. Dylan Saint-Louis est pressenti comme titulaire sur le flanc gauche de l'attaque parisienne.

Lanterne rouge, Orléans tentera de glaner ses premiers points face à Auxerre. Probablement sans Durel Avounou, annoncé remplaçant après deux titularisations initiales.

Randi Goteni et Warren Tchimbembé sont retenus dans le groupe troyen, qui reçoit Béziers. Brunallergene Etou n'est pas convoqué dans les rangs du promu biterrois.

Valenciennes accueille Châteauroux avec Eden Massouema titulaire.

**Afrique du Sud, 2<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Harris Tchilimbu ouvre le score sur penalty, à la 65<sup>e</sup>, pour les Free States

Stars, tombeurs de Maritzburg (2-1). Remplacé à la 85<sup>e</sup>, alors que Césair Gandzé n'était pas sur la feuille de match. Ce succès lance la saison des Free States Stars, corrigés lors de la 1<sup>re</sup> journée par Wits University (0-3).

**Allemagne, 3<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe Nord**

Rehden chute sur ses terres face à Drochtersen (1-2). Francky Sembolo a joué toute la rencontre.

Israël, 4<sup>e</sup> journée de la phase de poules, Coupe de la Ligue

Mavis Tchibota est entré à la 46<sup>e</sup>

lors du match nul du Bnei Yehuda

chez le Maccabi Petah Tikva (0-0).

Avec 4 points, Yehuda est 3<sup>e</sup>

du groupe B. Seuls les deux premiers

de chaque groupe iront en quarts de finale.

**National, 2<sup>e</sup> journée**

Cholet l'emporte à Rodez 1-0.

Bradley Mazikou était titulaire,

contrairement à Kévin Mondziaou Zinga.

Boulogne-sur-Mer bat Laval 2-0.

Davel Mayela était titulaire face à son ancienne équipe.

**Ligue 2**

Nancy fait naufrage à domicile

contre Lens (0-3). Pour sa première

titularisation en équipe première, le jeune

Mons Bassouamina a été l'un des rares à surnager, ce qui

est très inquiétant pour le club au chardon. Yann Mabella est resté sur le banc. Tobias Badila (instance de départ) et Rayan Bidounga (blessure) n'étaient pas dans le groupe.

Le Havre l'emporte chez le Red Star (0-1) sous les yeux de Fernand Mayembo, resté sur le banc. Alan Dzabana et Bevic Moussiti Oko sont restés à la maison.

Le Paris FC prend un point à Brest (1-1). Dylan Saint-Louis, titulaire, a été remplacé à la 74<sup>e</sup>.

Durel Avounou est entré à la 55<sup>e</sup> alors qu'Orléans était déjà mené de 3 buts sur sa pelouse par Auxerre. 0-3 score final.

Warren Tchimbembé est entré à la 59<sup>e</sup> lors du revers de Troyes face à Béziers (0-1). Randi Goteni est resté sur le banc, tandis que Brunallergene Etou n'est pas convoqué dans les rangs du promu biterrois.

Valenciennes est tenu en échec par Châteauroux (1-1). Titulaire, Eden Massouema a été averti à la 68<sup>e</sup>.

**Bulgarie, 3<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Le Chernomorec rapporte un point de son déplacement à Etar (1-1). Titulaire, Hugo Konongo a été averti à la 59<sup>e</sup>.

Danemark, 5<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Deuxième titularisation consécutive pour Emmerson Illoy-Ayyet. L'international congolais était aligné sur la gauche de la défense à trois de Vejle, lors du déplacement à Hjørring.

Averti à la 35<sup>e</sup> et remplacé à la 60<sup>e</sup>, une minute avant l'égalisation des siens.

Avec 6 points, le promu est 7<sup>e</sup> sur 14.

Turquie, 1<sup>re</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Thievy Bifouma était titulaire lors de la réception de Galatasaray. Malgré

l'ouverture du score précoce d'El Kabir, Ankaragücü s'incline 1-3.

**Transferts : Christopher Maboulou à Nancy pour un an**

L'AS Nancy a annoncé jeudi que le Franco-Congolais Christopher Maboulou, mis à l'essai durant le mois de juillet, a signé un contrat d'un an. Porté disparu depuis son départ de Giannina en août 2017 (le très sérieux site Transfermarkt.de l'indique d'ailleurs sous la mention « fin de carrière ») va tenter de relancer sa trajectoire en Lorraine.

Mis à l'essai durant le mois de juillet, l'ancien joueur de Bastia et Châteauroux, a convaincu le staff lorrain de lui offrir un bail d'un an afin d'étoffer un secteur offensif limité. L'attaquant de 28 ans, formé comme milieu de terrain à la Berrichonne, pourra apporter sa polyvalence, puisqu'il peut couvrir le poste d'avant-centre, d'attaquant de soutien ou d'ailier.

Mais, pour cela, il devra retrouver le niveau qu'il affichait en Ligue 2 (10 buts et 3 passes décisives en 48 matchs) avant son passage raté en Ligue 1, à Bastia, où son implication n'était pas jugée satisfaisante par l'encadrement technique et les supporters.

Didier Tholot, l'entraîneur nancéien, ne l'a pas retenu pour le match face à Lens ce soir.

Camille Delourme



Mons Bassouamina, l'une des rares satisfactions lorraines, devrait être titulaire ce soir contre Lens (DR)

LCB Bank  
GRUPE IMCE BANK

Agence LCB Bank Ouenzé / LCB ACADEMY

Centre d'Affaires Brazzaville

Centre d'Affaires Pointe Noire

Toujours plus proche de vous

Av. Amilcar Cabral-Brazzaville  
 Tél.: (242) 22 281 09 55 / 56 / 78  
 Fax: (242) 22 281 09 77  
 Web: www.lcb-bank.com \_ B.P: 2889

UNE BANQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT



## PRÉSIDENTIELLE DU 23 DÉCEMBRE

# Félix Tshisekedi engage des lobbyistes américains pour sa promotion aux Etats-Unis

**Une société à responsabilité limitée appelée « Pamoja USA » s'est enregistrée, le 23 juillet dernier, en tant qu'agent étranger au Foreign agents registration act (Fara, loi sur l'enregistrement des agents étrangers, Ndlr) du ministère américain de la Justice afin de promouvoir la candidature du président de l'UDPS pour les prochains scrutins, indique le site américain politico.com.**

Selon une note du ministère américain de la Justice, cité par politico.com, Max Karst et Célestin Kabasele de Pamoja USA vont promouvoir le programme de réforme de Félix Tshisekedi; solliciter des contributions de donateurs potentiels américains et du grand public; fournir des informations à Félix Tshisekedi à la suite de consultations avec des représentants du gouvernement américain, des ONG et des partenaires commerciaux concernant leurs attentes en matière de réforme, notam-

ment dans les secteurs de la santé et du commerce des minerais de conflit et diffuser des messages d'information sur différents médias et sur internet.

Max Karst a déclaré à la rubrique «Politico Influence» du site américain que dans les éléments clés des messages, il sera souligné que les « États-Unis peuvent et doivent jouer un rôle plus important au cœur de l'Afrique en tant que partenaire d'un gouvernement réformateur légitime ». Le lobbyiste, cité par Politico, a déclaré que le groupe avait pour objectif de



Félix Tshisekedi

former une coalition de parties prenantes « pour aider le peuple congolais à transformer son pays ». Sur son profil LinkedIn, Marx Karst se présente comme « envoyé spécial et avocat de Felix

Tshisekedi » depuis juin dernier. « Je viens de recevoir l'honneur d'être nommé représentant officiel et interlocuteur pour le compte du candidat de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) à la prési-

dence de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi. Les prochaines élections prévues pour le 23 décembre 2018 sont cruciales pour l'avenir de la RDC et ont un impact sur l'ensemble de l'Afrique centrale et le monde. Je prends cette opportunité et cette responsabilité très humblement comme une petite voix pour le changement en faveur de Félix Tshisekedi », précise Max Kast, qui se présente aussi comme président de Pamoja Minerals, entreprise basée au Sud-Kivu.

Par ailleurs, explique politico.com, en dehors de Félix Tshisekedi, d'autres politiciens congolais ont recouru à des lobbyistes américains. Ainsi, Ballard Partners fait du lobbying pour le G7 qui représente Moïse Katumbi.

**Patrick Ndungidi**

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Joseph Kabila et Cyril Ramaphosa saluent les progrès importants accomplis

**Les deux chefs d'Etat ont pris note, par ailleurs, des avancées positives dans les négociations en vue de la finalisation du projet Grand Inga censé améliorer la fourniture en électricité en République démocratique du Congo (RDC) et sur le continent.**

Matamela Cyril Ramaphosa, le président de l'Afrique du Sud, est arrivé à Kinshasa le 10 août pour une visite de travail avec son homologue congolais, Joseph Kabila Kabange. Pour sa première visite officielle en RDC, le président sud-africain s'est fait accompagner de ses ministres des Relations internationales et de la coopération ainsi que de la Sécurité de l'Etat. Un déplacement qui s'inscrivait dans le cadre d'une tradition de longue date dans la région qui veut qu'un président nouvellement élu rende des visites de courtoisie à ses homologues de la SADC. Et en tant que président de cette organisation sous-régionale, Cyril Ramaphosa ne pouvait pas déroger à la règle.

De l'évolution de la situation politique, électorale et sécuritaire en RDC au renforcement des relations entre leurs deux pays, en plus des questions d'intérêt ré-

gional, Joseph Kabila et son hôte ont passé au peigne fin tous ces sujets. D'après le communiqué final ayant sanctionné leurs discussions, il ressort que les deux chefs d'Etat ont salué les progrès importants accomplis dans le processus électoral en cours en RDC au regard des engagements pris conformément au calendrier électoral publié le 5 novembre 2017 par la Céni prévoyant l'organisation des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales à la fin de cette année. Tout en se félicitant du calme qui règne sur tout le territoire national de la RDC, prémonitoire à des scrutins apaisés, ils ont également encouragé la poursuite du financement du processus électoral par le gouvernement congolais ce, après la clôture de l'étape du dépôt des candidatures aux élections législatives nationales et présidentielle. Sur le plan économique, un accent particulier a été mis sur le dossier Grand Inga dont les deux pays sont liés par un accord de coopération. Les deux chefs d'Etat ont noté des avancées positives dans les négociations relatives à ce grand projet hydroélectrique censé améliorer la fourniture en électricité en RDC. Situé à 150 km en



La poignée de main entre Cyril Ramaphosa et Joseph Kabila

amont de l'embouchure du fleuve Congo et à 225 km au sud-ouest de Kinshasa, le Grand Inga pourrait, en effet, fournir 40% de l'électricité sur le continent africain. D'une puissance de 39 000 mégawatts (soit le double du potentiel du barrage des Trois-Gorges sur le Yangzi Jiang, en Chine), le coût total de ce projet est estimé à environ cent milliards de dollars américains

Enfin, Joseph Kabila et son hôte, se réjouissant de l'excellence des relations entretenues par leurs deux pays, ont salué la suppression réciproque des visas par leurs gouvernements respectifs pour les détenteurs des passeports diplomatiques et de service de leurs ressortissants. Ils ont, d'ailleurs, émis le vœu de consolider leurs bons rapports lors du 11e sommet ordinaire de la grande commission

mixte RDC-RSA prévue les prochains mois à Kinshasa.

L'homme d'Etat sud-africain a quitté le sol congolais le même jour. A en croire le ministère sud-africain des Relations internationales et de la coopération, la mini tournée entamée par Cyril Ramaphosa dans la sous-région devra le conduire également en Zambie pour « des réunions consultatives ».

**Alain Diasso**



## DOSSIER MOÏSE KATUMBI

## La plate-forme « Ensemble » saisit le premier président du Conseil d'Etat

**Deux requêtes ont été transmises le 10 août au premier président de la haute juridiction, Félix Vundwawe Te Pemako, l'une portant sur la liberté d'aller et venir dans le pays de l'ex-gouverneur du Katanga, toujours bloqué en Zambie, et l'autre plaidant pour la surséance des mesures administratives prises à son encontre afin de lui permettre de déposer sa candidature à la présidentielle du 23 décembre.**

A la plate-forme « Ensemble pour le changement » soutenant la candidature de Moïse Katumbi à la présidentielle du 23 décembre, l'heure n'est pas à l'abdication ni à la renonciation de l'ambition, somme toute légitime, de l'ex-gouverneur du Katanga à concourir au prochain challenge présidentiel. Tous les moyens sont mis en œuvre au niveau de ce regroupement politique pour permettre à son leader de se présenter au Bureau de réception et de traitement de candidature (BRTC) de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) afin d'y déposer sa candidature.

Malgré la clôture officielle le 8 août par la Céni de l'opération de dépôt de candidature, les partisans de Moïse Katumbi ne s'avouent pas vaincus et continuent à multiplier des stratégies tout en faisant



Delly Sessanga, le secrétaire général d'Ensemble

pression sur les autorités en place afin que soit obtenue la levée de la mesure interdisant à l'ex-gouverneur d'entrer sur le territoire national. Ce dernier reste toujours bloqué en Zambie après sa tentative

manquée du 3 août d'entrer en République démocratique du Congo (RDC) par le poste frontalier de Kasumbalesa.

D'où la saisine, par sa plate-forme, du Conseil d'Etat via son premier président à qui deux requêtes lui ont été transmises depuis le 10 août.

l'empêchent d'entrer sur le territoire congolais et d'y circuler librement comme le lui garantit la Constitution de la République promulguée le 18 février 2006. La seconde requête en référé porte sur la surséance des « mesures conservatoires » afin de lui

surer de la crédibilité de cette haute juridiction censée être impartiale dans le traitement des dossiers relevant de sa compétence. En l'espèce, ce proche collaborateur de Moïse Katumbi pense que le cas de ce dernier sera traité avec équité, sans état d'âme. « *Le Conseil d'Etat est le garant de liberté et il doit garantir les libertés contre l'abus du pouvoir des autorités en place. Et nous voulons voir si ce Conseil va être à la mesure de la tâche que lui confère la Constitution* », a-t-il déclaré.

Pour maints analystes, Moïse Katumbi dispose d'une marge de manœuvre, quoique très mince, pour obtenir gain de cause étant entendu que les BRTC restent encore ouverts jusqu'au 13 août pour des opérations d'ajout, de retrait ou de substitution conformément à la loi électorale. Par ailleurs, révèle-t-on, des démarches seraient en cours au plan international pour tenter de réconcilier le régime en place avec le camp Katumbi qui n'est pas encore arrivé au bout de ses peines.

**Alain Diasso**

La première requête porte sur la liberté d'aller et venir en RDC de Moïse Katumbi à qui des mesures administratives prises à son encontre par les autorités congolaises

permettre de déposer sa candidature à la Céni.

Pour Delly Sessanga, le secrétaire général d'Ensemble, ces deux requêtes constituent un vrai test qui permettra de s'as-

## GRAND INGA

## Bientôt la finalisation du projet

**La rencontre, le 10 août à Kinshasa, entre le chef de l'Etat congolais, Joseph Kabila, et son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa, a permis de souligner les avancées positives dans les négociations en cours. Toutefois l'on note de plus en plus de réactions au niveau des deux parties pour une accélération du processus devant permettre de lancer le Grand Inga.**

L'on reparle encore du Grand Inga, un méga-barrage de quarante gigawatts érigé sur le fleuve Congo qui fournira deux fois la production électrique du barrage des Trois gorges en Chine, actuellement la plus grande centrale hydroélectrique au monde. Le grand Inga aura la capacité de satisfaire au moins 40 % des besoins énergétiques du continent africain. Le 10 août, les deux chefs d'Etat ont « salué » les avancées positives dans les négociations enclenchées depuis un certain temps. Mais cinq ans après le démarrage du processus politique, le projet semble bien avoir pris

du plomb dans l'aile. Il y a eu, le 6 avril dernier, un rejet du projet de loi sur le Grand Inga par l'Assemblée nationale, au motif que ce projet relevait du cadre règlementaire et non législatif. Le parlement a invité les autorités du pays à se référer justement à la loi sur l'électricité votée en 2014 pour ce projet. Jusque-là, il n'y avait pas eu de réaction officielle des dirigeants sud-africains avant ce tête-à-tête entre Kabila et Ramaphosa. Toutefois, il sied de signaler que le passage de flambeau entre Jacob Zuma et son successeur a quelque peu émoussé l'implication sud-africaine, du moins pen-

**La bonne nouvelle est la tenue prochaine du onzième sommet ordinaire de la grande Commission mixte entre la RDC et la République d'Afrique du Sud. L'on espère que l'occasion sera propice pour reparler de ce projet, même si l'attention du pays est concentrée actuellement sur le processus électoral qui a enregistré de grands rebondissements au cours des derniers jours.**

dant un certain temps.

A présent, la politique a repris ses droits car toute remise en question des intentions sud-africaines aurait porté un coup dur à la viabilité financière du projet.

En clair, le débat autour du projet Grand Inga a repris sa place d'antan avec la rencontre entre les deux présidents à Kinshasa. Il y a cinq

ans, les deux pays ont signé un traité qui permettait à l'une des parties, en l'occurrence l'Afrique du Sud, d'acheter près de la moitié des 4 800 mégawatts de l'électricité produite par Inga. On le sait, les étapes prévues consistaient concrètement à la signature du contrat de collaboration extérieure exclusive, la création de la

société de projet, le bouclage financier, la signature du contrat de concession et enfin le début des travaux. Théoriquement, son érection devait s'étendre sur une période allant de cinq à six ans. La bonne nouvelle est la tenue prochaine du onzième sommet ordinaire de la grande Commission mixte entre la RDC et la République d'Afrique du Sud. L'on espère que l'occasion sera propice pour reparler de ce projet, même si l'attention du pays est concentrée actuellement sur le processus électoral qui a enregistré de grands rebondissements au cours des derniers jours.

A travers ce projet, le site du Grand Inga deviendrait à coup sûr la plus grande centrale hydro-électrique dans l'espace africain et même ailleurs, sous d'autres cieux.

**Laurent Essolomwa**



## INTERVIEW

# Yannick Mulundu Nzone: « *La plus grande force d'un entrepreneur est son habilité à créer une demande dans tout type de marché* »

Le jeune entrepreneur d'origine congolaise basé en Afrique du Sud a créé et dirige Mulundu Investments and Holdings Pty Ltd, spécialisée dans le conseil aux entreprises, notamment des multinationales. Cette société réalise un chiffre d'affaires de plus d'un million de dollars, ce qui lui a valu de figurer cette année dans la prestigieuse liste "Forbes under 30" d'entrepreneurs de moins de 30 ans les plus prometteurs en Afrique.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) :** Pourriez-vous vous présenter brièvement à nos lecteurs et nous dire quel est votre parcours académique et professionnel ?

**Yannick Mulundu Nzone (Y.M.N.):** Je suis un homme d'affaires d'origine congolaise âgé de 30 ans et je suis basé en Afrique du Sud depuis 2004. Avec ma mère et mes sept frères et soeurs, nous sommes installés au Cap mais cela fait bientôt un an que je suis à Johannesburg avec ma femme pour poursuivre ma carrière. J'ai eu mon baccalauréat ("matric" en Afrique du Sud) de l'établissement Saint Joseph Marist School puis j'ai effectué des études en commerce et finance, un an après en comptabilité puis en science alimentaire. Je viens d'obtenir un diplôme d'études universitaires supérieures en pratique de gestion de l'école de business à l'université de Cape town. J'ai commencé à travailler dès l'école secondaire mais mon parcours en tant qu'entrepreneur a commencé à l'âge de 14 ans au Congo. Après l'obtention de mon baccalauréat, je me suis associé avec mon meilleur ami et nous avons fondé ATI Groupe. Par la suite, je me suis lancé seul et j'ai fondé Fleurette consulting Groupe Pty Ltd, Chi Groupe Pty Ltd et Mulundu Investments and Holdings Pty Ltd. J'ai aussi investi dans plusieurs business au cours des années.

**L.C.K. :** Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir entrepreneur au lieu d'être un employé ?

**Y.M.N.:** J'ai toujours eu un esprit entrepreneurial. Mais tout a commencé à l'âge de 14 ans. Venant d'une famille de vingt-quatre enfants, la vie n'a pas été facile et je n'ai jamais eu de l'argent de poche. Un jour, j'ai acheté une montre à cinq dollars au marché et un ami de mon petit frère m'a offert vingt dollars pour cette montre. Le lendemain, on m'a offert beaucoup plus pour la même montre, j'en ai fait un business et au courant des années, j'ai vendu des ordinateurs, des brûleurs de graisses, des lampes

solaires, des tables de billard, etc. Je n'ai jamais voulu travailler pour quelqu'un ou devenir un employé car j'ai toujours été indépendant et je ne veux pas travailler pour réaliser le rêve de quelqu'un d'autre.

**L.C.K. :** D'où vous est venue l'idée de créer Mulundu Investments and Holding et quelle est la particularité de cette entreprise ?

**Y.M.N.:** Je fais souvent la navette entre la RDC et l'Afrique du Sud pour mes affaires et j'ai constaté que j'avais un avantage dans le cadre du conseil. Ayant acquis une solide expertise dans le domaine financier, j'ai voulu fonder Mulundu Investments and Holdings pour apporter mon savoir-faire aux entreprises et les assister dans le cadre du "business development". Nous offrons beaucoup de services utiles aux entreprises ainsi qu'aux particuliers. Notre équipe comporte des individus qui ont plus de soixante ans d'expérience combinée dans le secteur des mines, des finances, du capital-risque et relations gouvernementales.

**L.C.K.:** Quelle est l'envergure financière de votre entreprise et quels en sont les chiffres-clés ?

**Y.M.N.:** Notre chiffre d'affaires est à plus d'un million de dollars par année et nous avons vingt-cinq employés entre la RDC et l'Afrique du Sud. Nous travaillons avec beaucoup de multinationales mais aussi avec des individus qui ont recours à nos services professionnels dans plusieurs secteurs.

**L.C.K.:** Vous êtes également cofondateur de Ati Groupe en RDC. En quoi consistent les activités ?

**Y.M.N.:** Ati Groupe, qui est devenu Ati Congo Groupe, est la première entreprise que j'ai cofondée avec mon partenaire. Nous nous spécialisons dans l'énergie solaire renouvelable et dans la construction.

**L.C.K.:** Comment analysez-vous le climat des affaires en RDC en général et



Yannick Mulundu Nzone

dans votre secteur d'activités en particulier ?

**Y.M.N.:** Le climat des affaires n'est pas toujours favorable mais il y a beaucoup d'opportunités une fois que l'on trouve sa niche. J'ai trouvé la mienne et mon entreprise prospère. En tant que Congolais qui a fait ses études à l'étranger, j'apporte un plus mais il y a aussi beaucoup de risques car le monde entrepreneurial (business landscape) au Congo est très différent de celui de l'Afrique du Sud. Selon moi, il est impératif que les entreprises locales et internationales continuent à donner une chance aux Congolais et à investir dans leur amélioration professionnelle.

**L.C.K.:** Justement, comment pourriez-vous comparer le climat des affaires de la RDC à celui de l'Afrique du Sud ?

**Y.M.N.:** Les deux pays sont très différents surtout en matière de développement. L'Afrique du Sud fait partie des marchés

faut persévérer sans baisser les bras.

**L.C.K.:** Selon vous, quelle est la plus grande force d'un entrepreneur et sa plus grande faiblesse ?

**Y.M.N.:** La plus grande force d'un entrepreneur est son habilité à créer une demande dans tout type de marché. Sa plus grande faiblesse est de demeurer pertinent.

**L.C.K.:** Quel est le meilleur conseil que vous avez reçu avant de vous lancer dans l'aventure entrepreneuriale et comment l'avez-vous appliqué ?

**Y.M.N.:** J'ai toujours été mon seul conseiller car j'ai dû me battre pour arriver là où je suis aujourd'hui. Le meilleur conseil que je pourrais donner est de persévérer. Ce n'est pas tout le monde qui partagera vos idées ou qui sera du même avis, mais cela ne rend pas vos rêves impossibles. Il faut croire en soi et accepter les défaites pour être en mesure de se ressaisir rapidement.

**L.C.K.:** Avez-vous des challenges auxquels vous devez faire face au quotidien, notamment comme entrepreneur en RDC ?

**Y.M.N.:** Le challenge auquel je fais face en ce moment est le fait que mon entreprise doit constamment s'adapter au climat des affaires de la RDC. Tout est fondé sur la relation que vous maintenez avec vos clients. Il est important de toujours apporter un plus et de demeurer pertinent.

**L.C.K.:** Vos projets ?

**Y.M.N.:** Je suis un individu qui "keeps it moving" (continue d'avancer). J'ai réalisé un de mes plus grands rêves cette année; paraître dans Forbes Africa 30 under 30 mais je ne m'arrête pas là. Etant passionné de développement humain, je veux changer la perception de l'Afrique et avoir un effet positif sur nos jeunes africain(e)s. Je veux continuer à m'investir sur ce continent et offrir mon savoir faire pour inspirer les jeunes entrepreneurs africains et créer une Afrique beaucoup plus prospère et responsable.

*Propos recueillis par Patrick Ndongidi*



## FOOT-TRANSFERTS

# Bakambu annoncé à Tottenham, Bolasie partagé entre l'Angleterre et la Turquie

**Le mercato paraît dense pour les Congolais de souche entre les rumeurs, les contacts et les transferts déjà conclus.**

L'on apprend que Cédric Bakambu, actuellement à Beijing Gouan, en Chine, où il est même meilleur buteur avec dix buts inscrits en dix matchs livrés, pourrait, en janvier prochain, rejoindre Tottenham en Angleterre, avec option d'achat. Les deux clubs seraient déjà en pourparlers. Une autre rumeur fait état des contacts entre Marseille et l'attaquant congolais de Stuttgart, Chadrac Akolo.

L'on sait déjà que Gaël Kakuta ne pouvait pas rester à Amiens, en France, après avoir démontré toute la palette de son talent. Il a fait un retour dans le championnat espagnol, en réintégrant la formation de Rayo Vallecano, sa première en Liga lorsqu'il quittait la Lazio de Rome en 2014. Il rentre donc en Espagne après avoir disputé trente-huit matchs et inscrit six buts à Amiens, ayant contribué pleinement au maintien cette équipe qui jouait pour la première fois en Ligue 1 française. Auteur d'une bonne saison également, son coéquipier Harisson Manzala a aussi changé d'air en signant pour quatre ans au SCO d'Angers en Ligue 1.



Bakambu

En Angleterre, l'attaquant international congolais Yannick Bolasie est en instance de partir d'Everton. La formation de Burnley, qualifiée pour les préliminaires de l'Europa League, a approuvé quinze millions de livres sterling mais Everton a fixé la clause de libération à vingt millions, selon nos confrères anglais du magazine «The Sun». Plusieurs clubs européens ont manifesté de l'intérêt pour ce joueur de 29 ans. Middlesbrough (D2 Angleterre) a formulé une offre de quinze millions de livres sterling mais il y a aussi Crystal Palace qui voudrait que son ancien attaquant retourne au bercail. Les Eagles l'avait lâché pour vingt-six millions de livres sterling, il y a deux saisons. Outre l'Angleterre, d'autres

offres proviennent de l'étranger, avec notamment Fener-

bahce et Galatasary, les deux clubs mythiques de la Turquie. Signalons la signature du



Bolasie

jeune attaquant belge (22 ans) de souche congolaise, Isaac

Mbenza, à Huddersfield Town (Premier League en Angleterre). Montpellier, en France, l'a laissé partir pour quinze millions d'euros, avec option d'achat. Formé à Valenciennes (D2 France) avant de passer par le Standard de Liège, en Belgique, il y retrouve l'autre attaquant congolais Elias Katchunga. Le défenseur central international congolais, Aristote Nsiala Dimbele (26 ans), s'est engagé pour sa part avec Ipswich Town (D2 anglaise) pour deux ans, pour un montant estimé à deux millions de livres sterling. Provenant de Shrewsbury Town (D3 anglaise), il arrive à Ipswich sur insistance de son ancien coach Paul Hurst, actuel entraîneur de ce club.

L'attaquant Jephté Bola Kitambala de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK), a-t-on appris, a été retenu au sein de l'effectif du Club africain de Tunis où il était en test. Mais le jeune joueur de 20 ans, auteur d'un but lors de son premier match amical entre Club africain et US Tataouine, est dans l'attente de la signature de son contrat.

Le milieu défensif Delphin Tshiembe (26 ans) a signé un bail avec la formation d'Hamilton Academical en D1 en Ecosse. Ancien joueur d'Horsens en D1 au Danemark, il vient apporter sa présence physique et son expérience,

a indiqué le manager d'Hamilton, Martin Canning. Natif de Kinshasa, il a été formé au FC Copenhague et passé par BK Skjold, Hellerup IK, Koge et Horsens toujours au Danemark où il a joué au total cent vingt-neuf matchs dont cinquante-huit en première division pour huit buts marqués. Appartenant à Manchester United, le jeune défenseur Axel Tuanzebe vient d'être prêté à nouveau à Aston Villa (D2 Anglaise). Le natif de Bunia, dans la province d'Ituri, avait déjà rejoint le club au cours de la saison dernière mais il avait été gravement blessé et éloigné de terrain jusqu'à la fin de la saison. L'on rappelle que la capitaine des Léopards, Chancel Mbemba, a quitté Newcastle en Angleterre pour Porto au Portugal.

**Martin Enyimo**



Kakuta



## CAN DE HANDBALL 2018

# Le Premier ministre et le président de la Confédération africaine échangent sur l'organisation de la compétition

Le chef du gouvernement, Clément Mouamba, et Arémou Mansourou ont évoqué, le 10 août à Brazzaville, les questions liées à la tenue à Brazzaville du Challenge Edith-Lucie-Bongo Ondimba, juste après le tirage au sort effectué le même jour.

Le président de la Confédération africaine de handball (Cahb), qu'accompagnaient le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, et le président de la Fédération congolaise de la discipline, Jean-Claude Ibovi, s'est dit satisfait de l'échange fructueux avec le Premier ministre. « Il était important que nous venions rendre compte au Premier ministre qui est le président du comité de supervision. Sous peu, tous les acteurs impliqués dans l'organisation de cette CAN vont se retrouver pour faire que ce grand rendez-vous soit un événement inédit », a déclaré Arémou Mansourou.

## Le Congo fixé sur ses adversaires

Peu avant sa réception par le Premier ministre, le président de la Cahb a procédé au tirage au sort de cette Coupe d'Afrique des nations (CAN) dénommée "Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba". Le Congo qui abritera la compétition est logé dans le groupe B, avec pour adversaires

l'Angola, la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée et le Maroc. Le match d'ouverture opposera le Congo au Maroc.

Pour l'entraîneur national adjoint, Xavier Malonga, toutes les équipes ont la même valeur. « Les adversaires qui arrivent à ce niveau se valent. C'est le mieux aguerri et le mieux préparé qui tire son épingle du jeu », a-t-il déclaré, en soulignant que pour cette édition de la CAN, les Diables rouges dames ont suffisamment du temps de préparation. Elles l'ont, d'ailleurs, déjà amorcée avec les handballeuses évoluant au pays et celles venues de France. A la clé, un tournoi amical international a été organisé à cet effet.

Les Angolaises ont déjà remporté le trophée à douze reprises en dix-sept participations. Elles se pointent, avec ce palmarès, au sommet du continent et s'avèrent grandes favorites pour le titre. Lors du tournoi amical international disputé le mois dernier, à Brazzaville, l'Angola, la RDC et



Les présidents de la Cahb et de la Fécohand reçus par le Premier ministre (Adiac)

le Congo se sont rencontrés en aller-retour. Les Angolaises ont pris le dessus sur les Congolaises des deux rives du fleuve. Il reste à savoir si, en décembre prochain, elles parviendront à prendre leur revanche, les pronostics étant faits pour être déjoués.

L'autre groupe est constitué de la

Tunisie, quatre fois championne (1974, 1976 et 2014); la Côte d'Ivoire, deux fois championne (1987, 1996); le Sénégal dont la meilleure performance est la médaille d'argent remportée à la CAN 1974; l'Algérie, finaliste en 1996 et le Cameroun qui, à trois reprises, a occupé le deuxième

rang (1979, 1987 et 2014). Aucun pays participant n'a donc le palmarès de l'Angola. Mais ces pays, il faut le souligner, ne se présenteront pas en victimes résignées et vendront cher leur peau. Aucun match n'est joué d'avance même si sur le papier les favoris ne manquent pas.

**Rominique Makaya**

## RÉFLEXION

# Après le nucléaire le spatial ?

Que l'insaisissable président des Etats-Unis, Donald Trump, lance son pays dans une nouvelle surenchère militaire ruineuse en faisant des futures armes spatiales un objectif stratégique majeur n'a rien de bien surprenant. Il confirme simplement le fait que les grandes puissances, aveuglées par leur richesse, obnubilées par leur volonté de dominer le monde, sont toujours incapables de comprendre que le fait de détenir des armes de destruction massive ne protège pas et ne protégera jamais leurs peuples contre la violence, contre le terrorisme, contre la guerre asymétrique, contre la misère, contre l'instinct destructeur qui inspirent l'espèce humaine depuis la nuit des temps sous les formes les plus diverses, les plus extrêmes.

Le jour viendra, sans doute plus vite qu'on ne le croit, où l'on dressera le bilan, accablant à tous égards, de l'arme nucléaire et où l'humanité prendra conscience à l'échelle planétaire que si les sommes pharamineuses dépensées

pour s'en doter par les pays riches de l'hémisphère nord - des milliers de milliards de dollars, de roubles, d'euros, de yuans ! - avaient été utilisées à des fins sociales et économiques, le monde ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Car la paix, contrairement aux apparences, ne naît pas de la possession ou de l'usage inconsidéré des armes, aussi puissantes et destructrices soient-elles, mais plus simplement de la croissance, du progrès, de l'éducation, de l'instruction, de la protection sociale, de la santé, bref des avancées de toute nature qui permettent à l'homme de surmonter ses mauvais instincts.

Ceci est d'autant plus juste, d'autant plus évident que la vraie bataille qui se joue sous nos yeux n'est pas celle qui oppose plus ou moins les puissants de ce monde mais celle qui concerne la protection de notre environnement. Tous les feux sont, en effet, au rouge dans le domaine du dérèglement climatique, de la dégradation de la nature, de la hausse des températures, de la fonte des glaces, de la montée des océans, autrement dit de

la capacité de l'homme moderne à prévenir les effets de la suractivité industrielle à laquelle il se livre sans prendre la juste mesure de leurs effets destructeurs. Cela alors même qu'il commence à en ressentir les effets sur tous les continents, sous toutes les latitudes.

Dans un pareil contexte, il est évident que si les pays riches consacraient au développement humain et à la protection de la nature ne serait-ce qu'une partie des sommes gigantesques qu'ils dépensent en vain et en pure perte dans l'espoir d'assurer leur sécurité face aux autres nations, ils contribueraient de façon décisive à protéger la paix sur tous les continents et donc à conjurer le mauvais sort que génère inévitablement leur égocentrisme.

Les pays dits développés étant manifestement incapables de comprendre ce qui précède, il revient de façon claire, indiscutable, aux pays du Tiers-monde de le faire comprendre tant qu'il en est temps à la communauté mondiale. Une tâche qui semble impossible à mener

tant est grand l'égoïsme des puissants de ce monde mais qui n'a en réalité rien d'illusoire étant donné le poids humain croissant de ce même Tiers-monde où, à terme de cinquante-soixante ans, vivront les trois quarts de l'humanité.

Démontrer aux «Grands» qu'ils ne pourront jamais utiliser l'arme nucléaire et encore moins, demain, l'arme spatiale sans courir le risque de se détruire eux-mêmes ne devrait pas être très difficile dans le contexte actuel où la société civile des pays riches fait entendre sa voix de plus en plus fortement dans les débats publics. Dépenser autant d'argent pour développer des systèmes d'armes qui ne seront jamais utilisés alors que chacun aspire à une vie meilleure et s'inquiète de la dégradation de son environnement finira, en effet, tôt ou tard, par provoquer des tsunamis politiques dans les nations apparemment stables qui cèdent aux pressions de leurs lobbies industriels et se lancent sans vraiment réfléchir dans une nouvelle course aux armements dont rien de bon ne peut sortir.

**Jean-Paul Pigasse**